

Parmi les espèces visibles sur le site...

Carte d'identité

Le Butome en ombelle *Butomus umbellatus*

- Taille : 1 m
- Famille : Butomaceae
- Période de floraison : juin/septembre
- Également appelée Jonc fleuri, cette plante des marais et rives d'eaux stagnantes apprécie les zones ensoleillées et peu végétalisées. Assez rare et protégée en région Nord - Pas-de-Calais, cette plante est très spectaculaire en période de floraison en raison de sa grande taille. Présente sur une bonne partie des rives de l'étang, elle fait malheureusement parfois l'objet de piétinements et de cueillettes sauvages qui pourraient entraîner sa disparition.



Butome en ombelle © David Delecourt

Carte d'identité

La Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

- Taille : 31 à 35 cm
- Poids : 90 à 150 g
- Envergure : 82 à 95 cm
- Parfois appelée Hirondelle de mer, cette espèce au vol gracieux arbore un plumage blanc et cendré comme les mouettes, surmonté d'une calotte noire. Elle dispose également d'un bec rouge sang terminé par une pointe noire. Cet oiseau bruyant s'est installé sur l'Étang d'Amaury en 2004 où il niche désormais chaque année entre avril et septembre. Il passe ensuite l'hiver au large de l'Afrique voire de l'Australie. C'est une espèce littorale qui se rencontre de plus en plus fréquemment à l'intérieur des terres. Elle se nourrit de petits poissons qu'elle capture dans l'eau par des plongées spectaculaires.



Sterne pierregarin © Thierry Tancrez

La gestion des prairies par pâturage

Afin de préserver la richesse écologique de certains milieux ouverts, il est nécessaire de limiter leur envahissement par les broussailles et arbustes. Le pâturage offre pour cela une solution économique et de bons résultats écologiques. Le caractère humide du site et la diversité de la végétation impliquent l'utilisation d'une race rustique de vache adaptée à cet usage particulier.



Vaches Casta © David Delecourt

Dans le cadre d'une convention de gestion avec un agriculteur local, 11 hectares de milieux ouverts sont donc pâturés par des vaches Casta (de la race « Aure et Saint-Girons » originaire des Pyrénées). La faible densité de pâturage utilisée donne de très bons résultats et permet d'augmenter la diversité écologique des parcelles.

Le Centre d'Amaury



© Samuel Dhote

Implanté au bord du plan d'eau, le Centre d'éducation à l'environnement du Parc naturel régional est spécialisé dans l'animation nature et sportive, la découverte et l'étude des milieux naturels.

Ses programmes à la journée ou en séjours pension complète s'adressent aux groupes de tous âges et particulièrement aux scolaires et centres de loisirs.

Une équipe d'intervenants spécialisés accompagne la mise en œuvre des projets éducatifs des enseignants et des animateurs.

Le public peut y trouver des informations et de la documentation du Parc naturel régional et de ses partenaires (propositions de circuits de randonnée, programme de sorties nature, club de voile...).

Information sur www.adepe.pnr-scarpe-escaut.fr



© Samuel Dhote

Accueil du public

Par autoroute : à 30 mn de Valenciennes et 45 mn de Lille et de Tournai (B).
Coordonnées GPS : N 50.46798° - E3.52907°

- Autoroute Lille-Valenciennes (A23), sortie n°4 « Saint-Amand Thermal », direction Saint-Amand centre puis fléchage « étang d'Amaury » vers Hergnies.
- Autoroute Valenciennes-Lille (A23), sortie n°5 « Saint-Amand-les-Eaux » puis fléchage « étang d'Amaury » vers Hergnies.
- Autoroute Mons-Tournai (B), sortie n°29 « Péruwelz/Bon-Secours », direction Condé-sur-l'Escaut et/ou Vieux-Condé puis fléchage « étang d'Amaury » vers Hergnies.

Par train : gare la plus proche : Saint-Amand-les-Eaux (12 km).

Réglementation



Et pour approfondir le sujet...

Information sur place au Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury
Téléphone : 03 27 25 28 85 - Courriel : centre-amaury@pnr-scarpe-escaut.fr
Site internet : www.adepe.pnr-scarpe-escaut.fr



Le Département du Nord, dans le cadre des « Rendez-vous Nature » et en partenariat avec le Centre d'Amaury, propose un programme de sorties familiales gratuites sur le site.
Informations sur lenord.fr sur www.tourisme-nord.fr et au Centre d'Amaury.

Plusieurs chemins de randonnée permettent la découverte du territoire. Téléchargez les fiches sur www.tourisme-nord.fr et www.pnr-scarpe-escaut.fr ou informez-vous au Centre d'Amaury.



Maison du Parc naturel
357, rue Notre-Dame d'Amour - 59230 Saint-Amand-les-Eaux
Téléphone : 03 27 19 19 70
Site internet : www.pnr-scarpe-escaut.fr



Zone de protection européenne
Natura 2000



Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Direction de l'Environnement

Hôtel du Département
51, rue Gustave Delory - 59047 LILLE Cedex
Tél. : 03 59 73 58 16 - Fax : 03 59 73 58 19
Courriel : environnement@cg59.fr



Nord Innovation Territoires lenord.fr

Amaury, Site de nature

Hergnies, Vieux-Condé, Odomez et Bruille-Saint-Amand

Nord
Le Département



LE DÉPARTEMENT VOUS ACCUEILLE DANS SES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Site accessible à tous



Nord Innovation Territoires lenord.fr

Création : Conseil général du Nord - DIC Graphisme - Crédits photos : PNR Scarpe-Escout : (Samuel DHOTE, David DELECOURT, Thierry TANCREZ, Maxime LIONET, Bruno GRIMONPREZ).
Dessin plan du site : Vincent Gavériaux, illustrateur et photographe naturaliste - Imprimé sur papier recyclé.

Éditorial



Patrick Kanner et Erick Charton

Né de l'histoire industrielle du territoire, qui lui vaut de faire partie des sites du Bassin minier Nord/Pas-de-Calais inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, le site d'Amaury présente aujourd'hui une mosaïque de milieux naturels d'une richesse largement reconnue pour la diversité de sa faune et de sa flore.

Le Département du Nord et le Parc naturel régional Scarpe-Escout y mènent une gestion concertée visant à préserver et à améliorer cette biodiversité et à la rendre accessible à tous. Dans un environnement fortement urbanisé, c'est un remarquable lieu de promenade, de découverte, d'étude et de loisirs qui est ainsi proposé aux Nordistes et à tous les visiteurs.

Avec son Centre d'éducation à l'environnement, le site d'Amaury est aussi un lieu d'application des politiques départementales pour l'accès à la nature du plus grand nombre : programme familial des « Rendez-vous nature », « Offrons la nature aux collégiens », « Nature et Handicap »...

Avec mon collègue Jean Schepman, Vice-Président du Conseil général du Nord chargé du Développement durable, de l'Environnement et de la Politique de l'eau, nous vous invitons à découvrir, à comprendre, et à profiter pleinement de ce petit joyau de nature.

Patrick KANNER

Président du Conseil général du Nord

Erick CHARTON

Président du Parc naturel régional Scarpe-Escout

Amaury, une origine minière

Dans le Pays de Condé, sur la rive droite de l'Escaut et à moins de 4 km de la frontière belge, le site d'Amaury étend ses 170 hectares de nature dont 60 hectares de plan d'eau, sur les communes d'Hergnies, Vieux-Condé, Odomez et Bruille-Saint-Amand.

L'origine du site est à chercher sous la surface du sol. C'est en effet non loin d'ici, à Fresnes-sur-Escout, que le charbon fut découvert au 18^e siècle. L'activité minière a permis un essor industriel qui a façonné le territoire et ses paysages pendant près de trois siècles. L'arrêt progressif de l'exploitation au cours du 20^e siècle a provoqué l'effondrement des galeries souterraines et des affaissements de terrains en surface. C'est ainsi que l'étang d'Amaury a vu le jour, jusqu'à atteindre les 60 hectares qu'on lui connaît aujourd'hui.

Né de l'histoire minière du territoire et aujourd'hui propriété du Département du Nord et du Parc naturel régional Scarpe-Escout (qui en assure la gestion), le site d'Amaury est aujourd'hui reconnu au titre des Espaces Naturels Sensibles départementaux et bénéficie de protections à l'échelle européenne. Le Centre d'éducation à l'environnement du Parc naturel régional y est implanté en bordure du plan d'eau.

Le site d'Amaury fait partie du bassin minier Nord - Pas-de-Calais, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de paysage culturel évolutif.



Site d'Amaury, photo d'illustration © Samuel Dhote

Une biodiversité importante

La végétation a rapidement colonisé le site et de nouveaux milieux naturels sont apparus. Fort d'une faune et d'une flore diversifiées, le site d'Amaury est un lieu privilégié pour les activités d'éducation à la nature, de découverte mais aussi de loisirs.

La grande diversité de ces milieux naturels a permis le développement d'une biodiversité particulière. Ainsi, plus de 371 espèces de plantes et pas moins de 162 espèces d'oiseaux (dont l'emblématique Sterne pierregarin ou encore la Gorgebleue à miroir) y ont été recensées.

Ponctuellement, on peut aussi observer le Balbuzard pêcheur, parfois improprement appelé « aigle pêcheur » (espèce protégée en France). Grand oiseau d'environ 1,60 mètre d'envergure, son régime alimentaire est exclusivement composé de poissons.



Balbuzard pêcheur © Thierry Tancrez

C'est le seul rapace d'Europe qui plonge dans l'eau pour attraper ses proies. Oiseau migrateur, ses voyages entre la Scandinavie (où il niche) et l'Afrique (où il passe l'hiver sous un climat plus tempéré), l'amène à faire halte sur le site d'Amaury où l'on peut l'apercevoir au cours des mois de mars-avril mais aussi de septembre-octobre.

La faune

La présence de nombreuses espèces de libellules et d'amphibiens comme le Triton crêté, parmi les plus menacés d'Europe, rappelle que ce site est une zone humide d'importance majeure pour la conservation de nombreuses espèces animales.



Triton crêté © Thierry Tancrez



Illustration © Vincent GAVERIAUX

La flore

Le site d'Amaury présente une diversité floristique remarquable avec la présence de nombreuses plantes protégées typiques des zones humides (telles que le Butome en ombelle ou encore l'Œnanthe aquatique).

Des milieux variés



Roselière © David Delecourt



Œnanthe aquatique © Maxime LIONET

Ancien site minier, le site d'Amaury présente une diversité de milieux naturels qui constituent des habitats indispensables pour la faune présente. Ces éléments, d'une biodiversité remarquable, sont autant de thèmes de découverte et d'étude : étang, canaux, boisements, mares, roselières, prairies humides...